

Image not found or type unknown



Achat fond de commerce

Par **mecmars130**, le **16/03/2009** à **19:42**

Bonjour,
Je souhaite une réponse sur un autre sujet ou je vais me faire avoir si je n'ai pas de réponse de suite....
Voilà mon problème:
J'étais sur le point de faire une acquisition d'un fond de commerce ainsi que les murs. Le vendeur avait lié la vente du fond de commerce à la condition que les murs soient vendus (l'un ne pouvait pas être acheté si l'autre n'était pas vendu mais sans précisé les noms des acheteurs!). Dans un premier temps je n'ai pas eut le crédit pour acheter les murs, et ensuite la mairie de martigues a exercé son droit de preemption sur les murs. Mais elle ne pouvait pas le faire sur le fond de commerce. Je souhaite acheter le fond de commerce, j'aimerais savoir si c'est possible sachant que la vente du fond de commerce ne peut se faire que si les murs sont vendus.
Voilà merci de votre réponse rapide.